

„ même Constitution , invite tous les Evêques ;
 „ Supérieurs, Prélats & Ordinaires, d'implorer,
 „ s'il est nécessaire pour son exécution , l'assistan-
 „ ce du bras séculier.

„ Or, Nous approuvons & ratifions non-seu-
 „ lement toutes ces choses, réitérant les mêmes
 „ injonctions aux Ecclesiastiques & Supérieurs
 „ respectivement : Et par les présentes nous
 „ invoquons le secours de tous les Princes Ca-
 „ tholiques & Puissances séculières, pour l'effet
 „ ci-dessus, d'autant plus que les Princes &
 „ Souverains sont destinés de Dieu pour être les
 „ soutiens & les défenseurs de l'Eglise, & que
 „ leur soin doit être de faire observer à leurs
 „ sujets, le respect & l'obéissance qui sont dûs
 „ aux Constitutions Apostoliques, ainsi que le
 „ Concile de Trente le leur rappelle, Scct. XXV,
 „ Chap. XX &c. „

Sa Sainteté a fait écrire à tous les Evêques de l'Etat Ecclesiastique, pour leur ordonner de tenir la main à l'observation de cette Bulle, qui a été renduë dès le mois de Juin de l'année dernière. Elle leur a fait savoir en même-tems, que son intention étoit, que l'on renouvelât la publication de cette Bulle dans tous les Diocèses, attendu qu'il y avoit plusieurs endroits, où elle n'étoit connue qu'imparfaitement. Surquoi elle a été réimprimée & affichée de nouveau aux lieux ordinaires. On remarque, qu'elle cause, entre-autres, beaucoup de mouvemens à Bologne, où le nombre des *Francs-Maçons* a toujours passé pour être plus considérable que dans aucune autre Ville d'Italie. On y fait, en exécution des ordres du Pape, de grandes recherches, même parmi la Noblesse.